

# Livrets de compétences

## OCDE, Europe, DRH de l'Oréal et management

Les textes de cadrage sont parus en plein mois de juillet (lorsqu'un texte paraît au mois de juillet, il faut toujours se méfier, a priori il y a toujours anguille sous roche). Les livrets de compétences ne sont pas une création ex nihilo mais un cheval de Troie néo libéral.

### OCDE

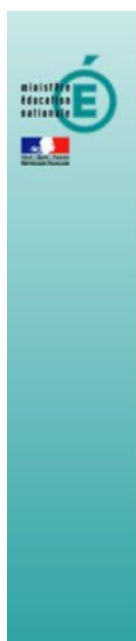
L'OCDE comme on peut le constater sur sa page de présentation, « regroupe les gouvernements attachés aux principes de la démocratie et de l'économie de marché » : [http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr\\_36734052\\_36734103\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr_36734052_36734103_1_1_1_1_1_1,00.html)

« *Que s'est-il passé à la fin de la période de l'OECE et avant la création de l'OCDE en 1960 ? L'Europe était reconstruite. Le problème était dorénavant la cohésion du monde capitaliste, face à l'Est* » [...] **La première image a priori que l'on peut avoir de l'OCDE, ce sont les Chicago boys, c'est l'ultra libéralisme, ou au moins un libéralisme très poussé.** [...] Les choses ont beaucoup évolué. [...] Mais il n'en reste pas moins que la domination anglo-saxonne reste très forte. [...] Cette situation s'explique par la **domination de l'économie américaine, qui finance beaucoup l'OCDE.** [...] **Le projet des indicateurs de l'éducation est ainsi financé à 80 % par les États-Unis.**  
[http://www.institut.fsu.fr/nvxregards/14/14\\_lader\\_michel.htm](http://www.institut.fsu.fr/nvxregards/14/14_lader_michel.htm)

Dès 1997, l'OCDE met en chantier un programme de définition et de sélection des compétences dites « clés » (DeSeCo), [...] **Le rapport indique que le concept de compétence « ne renvoie pas uniquement aux savoirs et savoir-faire, il implique aussi la capacité à répondre à des exigences complexes et à pouvoir mobiliser et exploiter des ressources psychosociales (dont des savoir-faire et des attitudes) dans un contexte particulier »** issu du Rapport de l'Inspection Générale de l'EN sur les livrets de compétences: <http://sitecoles.formiris.org/document/document/0/2064>

### Europe

Voici les pages 4 et 5 de ce document intitulé « Mise en oeuvre du livret personnel de compétences »  
[http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/69/9/LPC-presentation-enseignants\\_152699.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/69/9/LPC-presentation-enseignants_152699.pdf)



## Un cadre juridique



### Un cadre européen

Le socle commun de connaissances et de compétences s'inscrit dans la logique des **résolutions européennes sur l'orientation et la formation tout au long de la vie.**

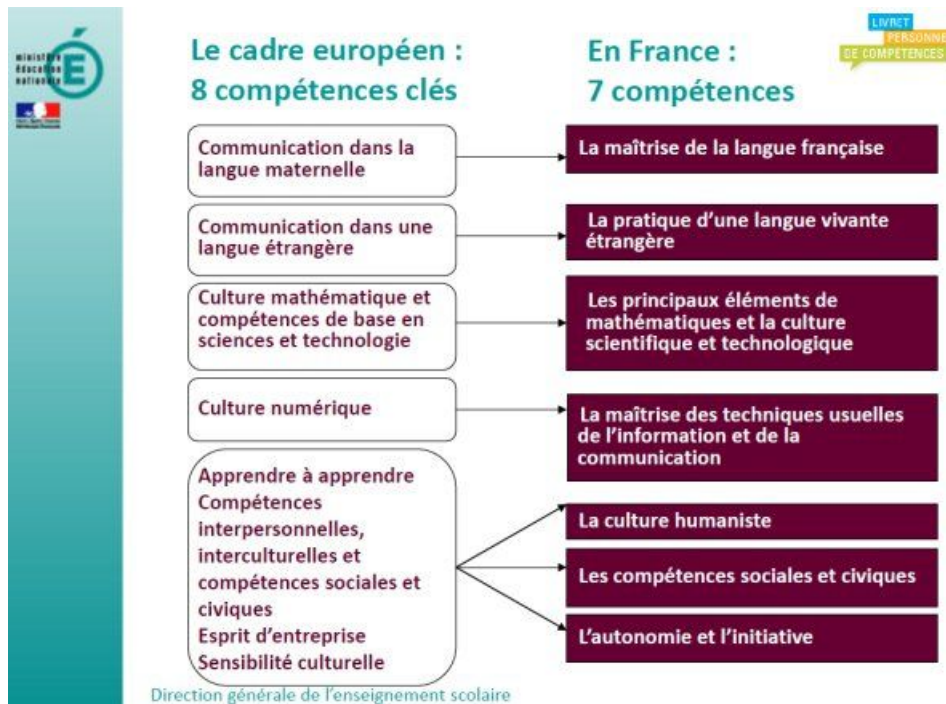
### Une obligation juridique

- En France, le socle commun de connaissances et de compétences a été instauré par la **loi d'orientation pour l'avenir de l'école de 2005.**
- Défini par le décret du 11 juillet 2006, il est constitué de **7 compétences.**

Le livret de compétence à la française sort donc tout droit de l'Europe, Commission européenne? Parlement? Conseil européen? Que ceux que ça intéresse enquêtent en n'oubliant pas que la seule de ces institutions élue démocratiquement est le Parlement. De là à dire que l'Europe à travers toutes ses institutions met en oeuvre une politique décidée ailleurs, il n'y a qu'un pas que je franchis allègrement. **A la source des livrets de compétences, il y a l'OCDE... L' Europe a donc mis en pratique concrète le projet de l'OCDE .**

**Une Europe dont le peuple français a rejeté majoritairement le projet de Constitution,** projet qu'on nous a donc imposé malgré ce refus. La voilà qui tout à coup prend une existence concrète à nos yeux: le livret de compétences il faut le mettre en place, on n'a pas le choix, conformité avec les textes européens !

et voici la page 5 du même document



Il est plus que temps pour nous tous de nous intéresser aux institutions européennes. Il serait beaucoup trop long de retranscrire ici le contenu de cette conférence de 2 heures : [http://u-p-r.fr/?page\\_id=291](http://u-p-r.fr/?page_id=291) Il faut donc aller la voir elle est en 12 parties toutes très intéressantes, au début on croit que ça n'a rien à voir avec l'Europe mais à partir de l'extrait n°5 on y arrive et là, franchement, on tombe des nues. L'homme qui présente la conférence est François Asselineau, Diplômé d'HEC, ancien élève de l'ENA, inspecteur général des finances. Conseiller de Paris. Ancien porte-parole du RPF-IE et président de l'UPR (un parti politique Gaulliste)

**Si vous avez regardé la conférence en entier vous savez maintenant d'où viennent les textes européens, vous savez aussi quelles sont les relations incestueuses entre le pouvoir politique et les grands groupes industriels ou financiers. Vous me direz que cette conférence parle surtout de la Commission européenne mais pas du Parlement, et bien il est temps de rappeler ces 2 informations capitales :**

- 1) le Parlement a un droit de veto réel sur les textes de la Commission. Qu'il utilise, certes, avec parcimonie. "C'est arrivé trois fois durant la législature 1994-1999", a indiqué à @si Jean-Luc Sauron, maître des Requêtes au Conseil d'État et auteur de l'ouvrage *Le Parlement européen* (Gualino, 2009). "Sur la téléphonie vocale en 1994, les biotechnologies en 1995, et le comité de valeurs immobilières en 1998. Cela représente 1,8% du total des textes étudiés par le parlement. Depuis 1999, deux textes ont été rejetés : une directive sur les OPA en 2001 et une sur les services portuaires en 2003. Soit 0,5% du total." (amusant non? On retrouve le décret anti OPA dont parle Asselineau dans sa conférence)
- 2) Jeudi 7 Mai 2009 *Marianne 2* publie cette info explosive : **A Strasbourg, gauche et droite votent pareil dans 97% des cas :**  
[http://www.marianne2.fr/A-Strasbourg-gauche-et-droite-votent-pareil-dans-97-des-cas\\_a179381.html](http://www.marianne2.fr/A-Strasbourg-gauche-et-droite-votent-pareil-dans-97-des-cas_a179381.html)

## Le Ministre

DESS de marketing, il intègre le groupe international de cosmétiques L'Oréal en 1990. Il travaille initialement dans le marketing en qualité de chef de produit, puis aux ressources humaines et devient DRH d'une entité du groupe, poste qu'il occupe jusqu'à son élection à l'Assemblée nationale, en 2002. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Luc\\_Chatel](http://fr.wikipedia.org/wiki/Luc_Chatel)

**Voilà nous avons donc affaire à un ex DRH chez L'Oréal !**

En plus, si vous avez la curiosité d'aller voir son CV sur le site du ministère vous constaterez que ceci n'y figure pas, **il a épuré son CV sur le site du ministère !** <http://www.education.gouv.fr/cid5047/la-biographie-de-luc-chatel.html>. Il n'est pas le seul, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports a été épinglée pour la même chose par « Là-bas si j'y suis » <http://www.sante-sports.gouv.fr/biographie.html>. Sur le site de la Commission européenne certains CV sont également épurés (c.f. La conférence d'Asselineau), aucun de ces politiques, comme c'est le cas aux USA ne mentionne jamais qu'avant son mandat il était au service d'un grand groupe industriel et ou financier, nous avons désormais affaire à tous les niveaux à un vaste système de renvoi d'ascenseur.

**Aurait-il d'autres motivations que la seule pression européenne pour transformer ainsi en profondeur notre éducation nationale en instaurant les livrets de compétences ?** Ne sert-il pas aussi le lobby des grands groupes industriels ? Un conflit d'intérêt ? Un petit écho de l'affaire Woerth-Bettencourt ? Ou bien un écho de l'affaire Bachelot-

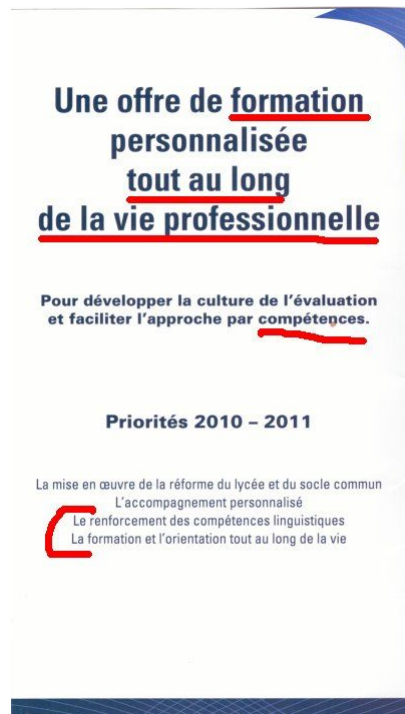
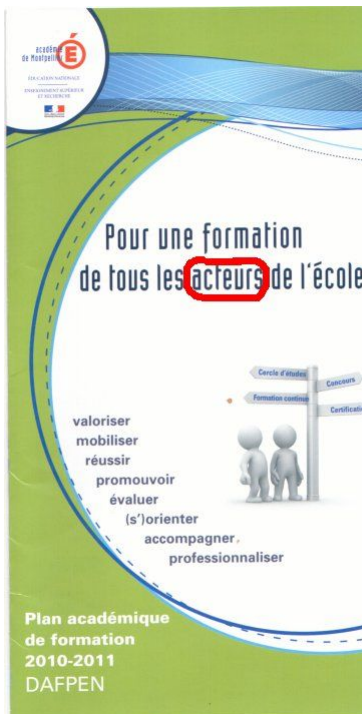
vaccins anti grippe A ? Je ne suis pas juriste mais je sais que c'est moralement difficile à supporter, **on voudrait que les politiques pensent à l'intérêt collectif et pas à l'intérêt particulier de quelques personnes fortunées.**

"Sur le site du ministère de l'Éducation nationale, on peut voir 4 166 photos de lui en action, ou parfois de ses hôtes, ainsi que toutes ses visites sur le terrain, interviews radios, points presse, en ligne sur sa chaîne Dailymotion. Par contre, impossible d'obtenir ses discours écrits : ils ne sont plus distribués à la presse." Journal Libération du vendredi 02/10/09 En visite dans un supermarché de Villeneuve-le-Roi (94) pour présenter le programme du gouvernement le lundi 17 août 2009, Luc Chatel a rencontré des mères de familles étrangement enthousiastes : il s'agissait de sympathisantes de l'UMP, révélait France Info le soir-même. "Grotesque", répond d'abord Chatel aux accusations d'avoir organisé leur déplacement. Depuis mercredi, il ne nie plus l'opération, mais affirme que c'est une initiative du supermarché. <http://www.rue89.com/2009/08/18/bonne-surprise-pour-luc-chatel-un-supermarche-plein-dump>

La version officielle de l'organisation par Intermarché s'effrite après la publication d'un article par le journal *Le Monde*. Selon le quotidien qui a interrogé des salariés du magasin (auxquels "consigne a été donnée de ne pas évoquer la question"), "Les clientes en question n'étaient pas des salariées du magasin. «On se connaît tous, cela ne serait pas passé inaperçu», assure un responsable de la sécurité."

## Management

La nouvelle épreuve de CAPES et d'agrégation: « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable » relève de la logique des compétences. Voir : <http://www.skolo.org/spip.php?article1238>



Mais sortons du cadre strict des livrets de compétences, pour jouer l'anticipation, Il est temps de comprendre qu'en tant que professionnels nous finirons nous aussi (profs) par rentrer dans ce moule des livrets de compétence. Nous sommes donc doublement concernés en tant qu'acteurs... euh pardon... en tant qu'agents de l'Éducation Nationale, nous devons nous questionner sur notre participation zélée au formatage des futurs salariés mais aussi sur notre avenir de fonctionnaire. En clair, il s'agit aussi à terme de nous faire passer comme plus ou moins tous les autres salariés à l'évaluation par projets sur la base de compétences et d'objectifs. Voici la toute nouvelle plaquette de la DAFPEN, organisme qui gère ce qu'on appelait avant la formation continue. Le langage du management y est présent en force. pour une analyse de tous ces mots se reporter ici : <http://pythacli.chez-alice.fr/recent34/livretscompetences01.htm>

Le management moderne est indissociable des notions de compétence, d'éducation tout au long de la vie, de projet, d'acteur, d'évaluation par objectifs. Mais nous n'avons pas parlé des conséquences sur le salarié lui-même lorsque cette méthode de management est au service du dégraissage, lorsque comme l'a dit **Michel Bon lorsqu'il était PDG de France Télécom**, « *On est passé d'une culture de service public à une machine à cash* ». Chacun peut alors se demander ce qu'il adviendra lorsque les barrières qui protègent encore l'éducation nationale seront tombées, n'oublions pas que c'est un marché potentiel de **mille milliards de dollars dont il est question, donc une potentielle « machine à cash »** Inutile de faire de longs discours et de rappeler tout l'historique du management chez France Télécom, le mieux c'est d'aller écouter l'émission intitulée « Orange stressée » sur le site de « Là-bas si j'y suis », en particulier les **interventions de l'anthropologue et de la sociologue** (deuxième partie de l'émission): il est ni plus ni moins question que de « **système de destruction systématique de l'estime de soi** ».

- Orange stressée : partie I : [http://www.la-bas.org/article.php3?id\\_article=1756](http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1756)
- Orange stressée : partie I : [http://www.la-bas.org/article.php3?id\\_article=1758](http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1758)
- Orange stressée : partie III : [http://www.la-bas.org/article.php3?id\\_article=1759](http://www.la-bas.org/article.php3?id_article=1759)

Mais ceux qui en veulent plus peuvent lire l'histoire du management, c'est assez indigeste mais vraiment très instructif : <http://www.bernardgirard.com/Management.pdf>